# Le fil de terre

Numéro 15—mars 2011

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

## EDITO

Il arrive quelquefois que l'humanité toute entière se sente toute petite face à la nature.

Alors cet édito fera pour une fois un hors sujet pour aborder une triste réalité, au-delà de nos frontières. Après le séisme en Haiti, la tempête Xynthia sur nos côtes, plusieurs tremblements de terre, des tsunamis et menaces nucléaires viennent de frapper le Japon, 3ème puissance économique mondiale.

Des milliers de morts, d'enfants, de femmes et d'hommes. Comment ne pas avoir de compassion pour toutes ces victimes ? Comment croire encore que la technologie puisse nous protéger de tout ?

N'oublions pas que nous vivons au bord d'un fleuve capricieux, et à moins de 100 km d'une centrale nucléaire …

Le Président,
G. Charpenay

## PAROLES D'ELUS

**Philippe Boyer**
**Conseiller Municipal**

## AVIS DE RECHERCHES !

Il y a quelques années, le mur des Remparts situé avenue des Barques s'était écroulé.

La municipalité croyait avoir identifié le propriétaire en l'occurrence la Société Civile Immobilière l'Etang qui possède en outre le bâtiment situé au-dessus et qui a vu au fil du temps passer bon nombre de restaurateurs.
Devant l'inertie de cette société à engager des travaux, le conseil municipal en 2007 avait donné l'autorisation à Monsieur le Maire de faire procéder à la réparation car il y avait mise en danger de la vie d'autrui, du fait de la situation géographique de cet ouvrage.

Cette affaire a depuis connu différents jugements devant le tribunal administratif mais de recours en recours la décision finale de décembre 2010 a été plus que surprenante. En effet, la municipalité doit supporter les travaux (18 387,91€) et payer 1 000€ à la S.C.I l'Etang pour des frais d'avocat.
La majorité a décidé de ne pas faire appel. Notre groupe a quant à lui émis de vives réserves.
Ce dossier ne nous paraît pas très clair. Même le dernier bulletin municipal dans son compte-rendu du conseil de février 2011 ne fait pas référence à cette délibération.
Alors à qui appartient le mur des Remparts?
Par le biais de cet article, nous invitons les Pontrambertois passionnés de notre histoire locale à nous faire connaître leurs avis.

## Prochaine réunion de quartier

Fidèle à ses engagements, le Grim va organiser une nouvelle réunion de quartier le vendredi 8 avril à 19 h dans le centre de Saint-Just. C'est à la Maison des Associations (MDA) que les habitants seront conviés à échanger librement sur leur vie quotidienne et à faire des propositions …
Comme à la suite de notre précédente réunion, quartier des Barques, le Grim transmettra une synthèse des débats aux élus municipaux.

## BREVES LOCALES

## Neuvième Art à Essalois ?

Les élus du groupe « Un Projet Citoyen et Solidaire » ont rencontré Monsieur le Maire, à leur demande, le lundi 21 mars afin d'obtenir des éclaircissements sur l'état d'avancement du projet et de lui faire part de leur inquiétude, voire de leur opposition que partage une grande partie de la population. Le sujet a été aussi largement débattu, avec des associations locales, lors de la réunion plénière du Grim le mercredi 23 mars. Affaire à suivre de très près …!

# LE COMPOST, SAUVEUR DE L'HUMANITE !

Il y a 2000 ans, quand les Romains ont colonisé la *« Berbérie »* (Algérie) des forêts immenses de cèdres, de chênes lièges s'étendaient autour de Tipasa, aujourd'hui recouvert par les sables. En pillant les bois précieux les Romains ont laissé un désert. *« La forêt précède l'homme, et le désert le suit ...»* Les êtres vivants doivent la vie à la couche de 10 à 20 cm d'épaisseur à la surface du sol qui constitue ce que l'on appelle « *l'Humus*». Cet humus s'est constitué pendant des milliers d'années, par la dégradation des matières organiques dans un cercle vertueux qui a perduré jusqu'à nos jours. Cette mince couche est notre seule source d'approvisionnement alimentaire terrestre. Fruits, céréales, foin pour les animaux, légumes etc.. viennent de là . Seuls les « Inuits » d'Amérique du Nord ont des milliers d'années d'adaptation aux produits de la mer. La Beauce et sa fameuse production de blé n'est due qu'au reliquat d'humus des forêts arrachées par les moines au Moyen -Age ! La matière organique stockée dans les sols a perduré jusqu'à nos jours. Partout où c'est possible, il faut rétablir le taux de matière organique, et quoi de plus simple que d'utiliser celle qui se trouve à portée de main, dans sa cuisine, dans son jardin. Simplement, tranquillement, on fait sa révolution perso, sans tapage, qui va produire de grands effets, en les multipliant.

Au sol, l'humus enrichi va renforcer le travail des bactéries, des vers, indispensables à sa vie. Rapidement, un sol fertile, perméable va filtrer la pluie, améliorer la qualité de l'eau du robinet, limiter les inondations. Je passe sur les belles récoltes au jardin. Il est utile de dire que le sol ainsi amendé sera moins arrosé. Le compost maison, c'est 30% d 'allègement des ordures ménagères, donc moins d'énergie, plus d'économie, pour transporter dans les décharges les 70% d'eau que contiennent les matières organiques. N'hésitez plus, faites la révolution compostière !!

José – Louis Thèry

# Association Information Ecologie

Le 19 février, plusieurs membres du Grim ont assisté à l'assemblée générale de l'Association Information Ecologie (AIE).
Après un exposé scientifique très documenté sur les nitrates et phosphates par Solange Ménigot du CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques), de nombreux sujets ont été abordés concernant le secteur de Saint-Just-Saint-Rambert et de ses environs comme par exemple, le traitement des déchets, des visites de structures internes du barrage de Grangent (AIE, GRIM), ou des réactions très rapides sur des affaires de pollutions (St Cyprien, St Just…) Citons, par exemple, la dernière, sur le bâtiment désaffecté Grousset. (pollution au pyralène…) Pour ce dernier sujet, fort heureusement, l'AIE, en collaboration avec les élus membres du Grim, a pu agir et alerter les pouvoirs locaux

pour que cette pollution soit traitée au plus tôt.

La présence de Mr le Maire à cette assemblée était sans doute destinée à rassurer les auditeurs sur cette affaire de pollution.
Mais que se serait-il passé si personne ne s'était occupé de sonner le tocsin ?
Alors, ne serait-ce que pour cette action, disons merci à l'AIE, qui travaille avec acharnement pour rendre une terre plus propre à nos enfants.
Mais aussi, saluons l'excellent travail de la famille Autin et de l'ensemble des membres de cette association pour lesquels la conviction et le bénévolat ne sont pas de vains mots.
Pour les soutenir ou les rejoindre, vous pouvez écrire à AIE, rue du Port Haut, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert.

G. Charpenay

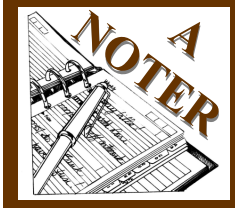


**Mercredi 11 mai 2011 à 18h30** : Prochaine réunion plénière GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)
**Jeudis 31 mars et 21 avril 2011 à 19h15** : Conseils Municipaux, Salle Hochdoerfer

**Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr**
**Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/**